

Devenir "touristiquement incontournable" !

Merci à toutes et à tous d'avoir participé aussi nombreux à notre Congrès du 4 juin dernier qui s'est tenu à la Société Nationale d'Horticulture de France à Paris.

Je remercie Hervé NOVELLI, Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services, de nous avoir honoré de sa présence malgré son emploi du temps très chargé.

Sa présentation très claire de la loi sur la modernisation et le développement des services touristiques a permis aux maires présents de se rendre compte des transformations importantes que va connaître notre secteur touristique qu'il s'agisse du classement hôtelier, de la naissance de la nouvelle agence de développement touristique "Atout France" ou encore de la généralisation du "chèque-vacance" dans les entreprises de moins de cinquante salariés.

Je n'omet pas son trait d'humour sur les nombreux courriers que je lui ai écrits depuis son entrée en fonction. Selon lui, "si la qualité d'un Président d'Association d'élus se jugeait sur le nombre de courriers qu'il écrit alors je serai le meilleur Président de l'histoire associative". Une boutade certes ! Mais elle révèle notre statut d'interlocuteur de premier plan des pouvoirs publics dans le tourisme et notre légitimité à intervenir sur ce domaine. Tel est d'ailleurs mon objectif : que l'ANMSCCT devienne touristiquement incontournable !

Je remercie également Edward JOSSA, Directeur Général des Collectivités Locales, pour son excellente présentation sur l'avenir de la fiscalité des communes touristiques.

Pour être le plus complet possible sur ce sujet difficile, j'ai demandé qu'un e-mailing sur l'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement suite au dernier recensement démographique de l'INSEE soit envoyé à l'ensemble de nos adhérents : je tiens à ce que les maires des communes touristiques disposent d'une information claire et de qualité.

Je remercie enfin Michèle PAPPALARDO, Commissaire Générale au Développement Durable, d'avoir fait un point sur les

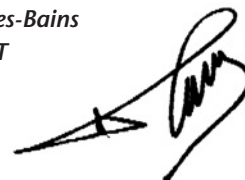
projets de loi sur le "Grenelle de l'Environnement" et les Agenda 21. Les maires doivent prendre conscience que l'éco-responsabilité des maires n'est pas l'apanage des grandes villes : je les incite à s'inspirer des initiatives de Paul REYNAL, Maire d'Ayen (19) et lauréat de l'édition 2008 des Sceptres d'Or du développement durable, qui montre la voie de l'exemplarité dans ce domaine.

Plus globalement, j'ai souhaité que ce Congrès, placé sous le signe de la convivialité, permette aux nombreux adhérents qui n'avaient pas encore fait le déplacement à Paris pour nous rencontrer de se rendre compte de la grande diversité des dossiers que nous traitons. De la fiscalité au calendrier scolaire en passant par le travail dominical, les concessions des plages, l'accueil des camping-cars ou encore les hébergements touristiques, la liste des dossiers en cours devient chaque jour un peu plus longue. Je souhaite d'ailleurs rendre hommage aux Présidents des différentes Commissions de l'Association qui effectuent un travail remarquable : Jean-Pierre DUFAU, Député-Maire de Capbreton (40) pour la Commission des Casinos, Sylvain DENOYELLE, Maire de Nonsard-Lamarche (55) pour la Commission des Villages Touristiques, Olivier PAZ, Maire de Merville-Franceville (14) pour la Commission Environnement et Gilles d'ETTORE, Député-maire du Cap d'Agde (34) pour le Comité national de gestion du label "FAMILLE PLUS".

Enfin, je suis très heureux de rappeler que notre Association en collaboration avec l'Association des Maires de France et La Poste a signé lors de ce Congrès un projet d'expérimentation d'intégration des services postaux au sein des offices de tourisme. Bientôt peut être, verrons-nous émerger dans les communes touristiques françaises les premières Agences Postales Touristiques. Un grand merci à Pierre HÉRISSON, Sénateur de la Savoie et Président de l'Observatoire National de la Présence Postale, pour sa grande implication sur ce sujet.

L'année prochaine, l'Association fêtera ses 80 ans au mois de juin à Grasse (06) Je ne vous en dis pas plus pour le moment. Mais attendez-vous à un grand rendez-vous avec un programme attrayant et de très belles surprises...

Marc FRANCINA
Député-Maire d'Évian-les-Bains
Président de l'ANMSCCT



FRANCE
tourisme

est édité par l'Association Nationale des Maires des Stations Classées & Communes Touristiques.

47, quai d'Orsay - 75007 PARIS
Tél. : 01 45 51 49 36 - Fax : 01 45 51 64 17
www.communes-touristiques.net

Imprimé sur papier recyclé

IMPRIM'VERT
Votre imprimeur agit pour l'environnement

Directeur de la publication : Marc Francina
Responsable de la rédaction : Géraldine Leduc
Comité de rédaction : Bruno Leprat, Michaël Bismuth
Maquette : Ermineo - Gennevilliers
Impression : IPP - Nemours